

APPEL A PROJETS 2008

TITRE DU PROJET :

Langues minoritaires et marges linguistiques en Europe

DESCRIPTION DU PROJET :

- **Présentation générale**

Les territoires et les cultures sont confrontés à de nouvelles approches concernant les relations centre-périphérie, les notions de territoire, de frontière et de réseau. L'Europe au sens large, notamment à travers ses développements actuels, constitue une référence centrale pour les questions, réponses et, désormais, les expériences qu'elle propose. Dans sa dynamique, l'espace européen multiforme, de l'Europe jusqu'à l'Oural à celle de l'Union européenne, intègre une déclinaison d'espaces clos, poreux, partiellement ouverts, des complexus spatiaux inter-territoriaux ou trans-territoriaux. Cette déclinaison comprend, parmi ces espaces, celui des langues avec une pluralité de situations significatives qui correspondent à des langues de grande communication ou officielles d'État, ou aussi minoritaires à divers titres, parce que nulle part officielles ou parce que seulement promues dans un territoire et pas ou peu dans d'autres. Les notions utilisées pour nommer ces langues minoritaires à divers titres font l'objet, depuis ces dernières décennies notamment, de développements dont il paraît important de mesurer les contenus et les tendances. Par ailleurs, les différentes configurations spatiales historique ou en évolution en Europe sont propres, dans le cas précis de "marges" externes comme internes, de déterminer divers types de marges linguistiques offrant dans le cadre du présent projet un exemple de déclinaison de langues minoritaires.

NOTION DE LANGUE MINORITAIRE ET NOTION ASSOCIEES : USAGES EN EUROPE

Cette thématique du projet a été lancée au cours de l'année 2007 autour d'une dizaine de personnes. Il est désormais l'émanation de trois centres de recherche : deux à titre principal, qui sont le laboratoire EEE (Europe Européanité Européanisation, UMR 5222, U. Bordeaux 3) et le CRDEI (Centre de recherches et de documentation européennes et internationales, EA 506, U. Bordeaux 4), et un à titre complémentaire qui est le pôle bordelais de l'UMR 5263 CLLE-ERSS (Cognition langues langage ergonomie, Equipe de recherche en syntaxe et sémantique, CNRS-Universités Toulouse II /Bordeaux III). Il s'inscrit par ailleurs dans le programme MMRTE (*Marges mémoire et représentations des territoires européens*, programme quadriennal de recherche 2007-2010, ministère Éducation nationale et Recherche / Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007-2010¹) qui lui apporte un soutien et profite des résultats de ses travaux dans le cadre du sous-thème "Gestion et représentations des marges linguistiques".

La coordination est actuellement assurée par Alain Viaut (EEE) avec la participation, chez les juristes de Bordeaux 4, d'Oliver Dubos (CRDEI) et de Véronique Bertile (GRECCAP-CERCLE, EA 4192, GDR CNRS 1199).

¹ Contrat quadriennal de recherche 2007-2010 *Marges, mémoire et représentations des territoires européens* (MMRTE) - Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine / Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Les dernières décennies du XXe siècle ont vu se diversifier la terminologie concernant les langues en situation minoritaire ou en processus de minorisation. Des procédures, des textes et des approches scientifiques permettant de les appréhender avec précision ont vu le jour ou ont été élaborés à partir des acquis et des expériences. L'aire européenne est sans doute celle qui a connu les développements les plus aboutis dans ce domaine. Du fait que ces apports empiriques sont entre autres propres à rétroagir sur les notions larges de langue et de contacts de langues, il devient utile, d'un point de vue scientifique de faire le point sur cette terminologie à travers une approche interdisciplinaire et comparative. Les contenus sémantiques attribués à ces notions peuvent en effet varier selon les disciplines et les pays concernés. D'un point de vue sociétal, les implications de la prise en compte de ces réalités linguistiques participent des grandes tendances culturelles, sociales et politiques qui accompagnent la construction européenne et une observation de ces phénomènes peut profitablement intégrer la valorisation d'outils d'observation et d'évaluation.

L'objectif de cette thématique est donc de procéder à une approche comparative des contenus sémantiques et des emplois faits d'une série de notions ayant des liens avec celle, centrale, de langue minoritaire, en privilégiant l'aire géographique européenne au sens large, ceci pouvant efficacement inclure des points de vue comparatifs ponctuels avec d'autres aires. La langue minoritaire sera entendue ici de façon ouverte, en posant de façon centrale les sèmes de situation minoritaire (exemple d'une langue officielle d'État dans un pays et minoritaire et/ou minorée dans un autre comme langue à implantation territoriale historique, ou de migrants ou de diaspora) et de minorisation à des degrés divers et pour des raisons également diverses (cas, par exemple, de langues dites régionales en France, dites peu répandues, désignées à travers à travers l'appellation "minorité linguistique" dans d'autres pays).

Cette approche implique *a priori* plusieurs disciplines : le droit, la géographie des langues, les sciences du langage (sociolinguistique, sémantique, lexicologie, dialectologie, sémiotique²), les sciences politiques. Actuellement, le droit, les sciences du langage, la géographie des langues sont principalement concernés.

Cette recherche place au centre de ses préoccupations le listage et l'analyse des variations de définitions et d'utilisations de ces notions dans différents pays d'Europe. En outre, deux institutions internationales sont également conduites à les utiliser à des fins de protection et de promotion linguistiques. Il s'agit principalement, à des degrés divers, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, en particulier à travers la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* du Conseil de l'Europe et le système d'aide aux langues moins répandues de l'UE (Mercator, *Bureau européen des langues moins répandues*, EuroLang).

Certaines notions sont d'abord pertinentes dans une des disciplines mentionnées. Celle de « langue propre », par exemple, en Espagne, participe dans son principe du droit et des sciences politiques. Une lecture sociolinguistique de cette notion et de ses effets est cependant logique. D'autres notions, comme celle de « langue régional »e, sont devenues communes à plusieurs approches disciplinaires. Cette notion-là, comme du reste la macro-notion de « langue minoritaire », ne recouvrira pas forcément les mêmes types de langue selon les disciplines et les pays. Il demeure que nous devons proposer notre propre cadre définitoire pour aborder ces notions-là ainsi que d'autres comme celles de « langue de diaspora », de « langue des migrants », ...

On peut mentionner, en attendant, la définition proposée par la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* adoptée par le Conseil de l'Europe le 5 novembre 1992 :

« Au sens de la présente Charte :

- a. par l'expression "langues régionales ou minoritaires", on entend les langues:
 - i. pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un Etat par des ressortissants de cet Etat qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'Etat; et
 - ii. différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet Etat;

² Les approches relevant de la sémantique et de la lexicologie seront développées grâce à la participation à ce projet de deux membres bordelais du CLLE-ERSS (UMR 5263 CNRS-Toulouse-Le Mirail, pôle de Bordeaux).

elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'Etat ni les langues des migrants ».

Ainsi, selon le rapport explicatif, « l'adjectif "régional" concerne les langues parlées dans une partie limitée du territoire d'un État, dans laquelle elles peuvent, par ailleurs, être parlées par la majorité des citoyens. L'adjectif "minoritaire" se réfère aux situations où soit la langue est parlée par des personnes qui ne sont pas concentrées sur une partie déterminée d'un État, soit elle est parlée par un groupe de personnes qui, bien que concentré sur une partie du territoire d'un État, est numériquement inférieur à la population dans cette région qui parle la langue majoritaire de l'État. Les deux adjectifs par conséquent se rapportent à des données de fait et non pas à des notions de droit, et se réfèrent, en tout cas, à la situation existant dans un Etat déterminé (par exemple une langue minoritaire dans un État peut être majoritaire dans un autre État) » (*Rapport explicatif de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, 1992, § 18).

Dans un premier temps, il convient donc de lister par discipline des notions connexes à celle de langue minoritaire. Certaines de ces notions utilisées au départ dans une discipline ont ensuite pu migrer vers d'autres. Ainsi, celle de langue régionale, partant de la réglementation administrative, a aussi pris pied en sociolinguistique, en géographie des langues et en science politique. En dehors de la transversalité de certaines de ces notions et des éventuelles influences d'un pays à l'autre, nous devons également compter avec les configurations propres aux politiques et aux aménagements linguistiques de tel ou tel pays qui a employé ou emploie une terminologie propre pour aborder la question des langues minoritaires. Cela implique de relever les termes utilisés dans les langues d'origine avec leur signification d'origine et à chercher des équivalents dans les principales langues d'Europe tout en déterminant avec précision les limites des champs sémantiques des uns et des autres, la traduction ne rendant pas forcément l'intégralité du sens issu de la langue source. Cet exercice pourra alors s'accompagner de mises en contexte aidant à distinguer le contour sémantique de tel terme ou telle locution dans tel contexte national.

MARGES LINGUISTIQUES

En termes de territoire, la marge linguistique suppose plus communément un déséquilibre entre ce qu'elle représente et un ensemble plus important avec lequel elle partage des traits communs, mais auquel elle n'appartient pas. Elle peut être une bordure d'une épaisseur variable qui nécessite néanmoins une masse critique. En cela, elle peut posséder une identité propre illustrée par une double influence et une double relation avec deux ensembles et deux centres : de dépendance ou d'appartenance d'un côté, par rapport à un ensemble A, et d'attraction de l'autre, par rapport à un ensemble B. Si elle n'est pas forcément autonome ou indépendante (problème du "moldave" en Transnistrie), elle peut cependant le devenir.

Si la marge est dépendante d'un ensemble A clairement identifié qui l'inclut, elle peut continuer à épouser ses caractéristiques et à se fondre de plus en plus en lui. L'expérimentation par la marge de l'influence et de l'attraction exercées par l'ensemble B dont elle est séparée par une ligne peut être passive ou active (cf. alsacien ou basque en France). En ce sens, l'expression d'une demande de reconnaissance de ses liens avec B peut contribuer à la perception de la marge comme un sous-ensemble ayant des caractères propres (cf. dialecte alsacien par rapport à l'allemand standard).

L'identité de la marge linguistique peut en même temps provenir de ce qu'elle constitue un lieu d'échange particulier qui possède sa propre autonomie de fonctionnement. Elle peut être relativement stable en jouant un rôle d'espace intermédiaire si les conditions externes s'y prêtent et si cette fonctionnalité lui est reconnue (cf. place particulière de l'allemand standard dans l'enseignement scolaire en Alsace et du français de même sur l'autre rive du Rhin).

L'identité de la marge linguistique peut être le fruit d'une construction de type téléologique ou causal, mais aussi autogène ou exogène. Elle est rarement un état, mais plutôt un processus. Sa caractérisation ou sa dilution peuvent être causales ou téléologiques et autogènes ou exogènes. Comme exemple de la configuration téléologique-exogène peut être évoqué le cas historique, mais non abouti, de la tentative de construction du moldave en langue indépendante du roumain. De tels cas sont rares et représentatifs d'un des pôles extrêmes de l'éventail des configurations.

Le fait que la marge linguistique s'auto-centre ne veut pas dire qu'elle soit passée à un autre statut, celui d'une entité linguistique propre et autonome, celle d'une langue. Par exemple, la particularisation comme

entité particulière et auto-centrée du dialecte alsacien autour du parler directeur de la région de Strasbourg ne signifie pas forcément une individuation comme langue.

Les marges linguistiques peuvent être des zones interférentielles aux contours imprécis et seulement repérables au moyen d'isoglosses. L'espace intermédiaire entre occitan/langue d'oc et français/langue d'oïl, nommé "Croissant" par les dialectologues en fournit un exemple. D'autres cas (parler bénausquais entre aragonais et catalan) existent ailleurs entre des langues génétiquement proches. Les langues minoritaires ou en situation minoritaire, souvent encore peu codifiées, présentent aussi d'autres profils de marge, outre celui que leur confère leur statut plus ou moins subordonné. Deux profils de marge linguistique seront ici retenus : celui qui est déterminé par l'existence d'une limite du type frontière et celui qui est déterminé par les déplacements géographiques des usages linguistiques.

"Marge linguistique et déterminant frontalier"

Ce premier profil est déterminé par la présence d'une frontière. Contre celle-ci s'adosse une marge linguistique, qui dépend administrativement d'un ensemble A et participe d'un continuum linguistique qui s'étend au-delà de la frontière dans un ensemble B.

Deux terrains sont d'abord envisagés, avec celui des locuteurs pomaks dans les Rhodopes, de tradition culturelle musulmane, entre Bulgarie et Grèce surtout (et, dans une moindre mesure, en Thrace turque), pour lesquels un repérage formel et une première approche des représentations des modalités de leur bulgarophonie est à l'étude. Cette configuration tiendra compte d'un contexte où d'autres cas de marges linguistiques existent entre ensembles A et B dans cette zone, celles des Roms et des turcophones musulmans bulgares.

Vient ensuite le cas de la variante latgalienne du letton (à l'Est de la Lettonie), qui fait l'objet d'interrogations sur ses possibilités d'individuation. Il est influencé par la situation géographique et les données culturelles qui le situent dans une situation qui tient par certains aspects d'une marge par rapport à la partie occidentale de la Lettonie et en contact avec la Russie voisine.

Ces deux terrains ont fait l'objet de pré-enquêtes en 2006 et 2007. Ils ne sont pas exclusifs d'autres observations, utiles à titre comparatif. Ainsi, le cas alsacien est également envisagé en attendant de pouvoir en confirmer la faisabilité. L'aire linguistique proprement alsacienne-mosellane est objectivement en situation de marge linguistique par rapport au continuum allemand à travers les représentations contrastées - influencées par la frontière et l'histoire - de ses variantes topolectales et de l'allemand standard. L'Alsace présente aussi le cas d'une autre marge linguistique : celle de l'ensemble des parlers welches, participant d'un point de vue descriptif de la variante dialectale lorraine d'oïl, mais se particularisant d'un point de vue sociolinguistique à tout le moins du fait, entre autres, de son inclusion dans l'ensemble historico-culturelle alsacienne. Dans ce dernier cas, le délinéament en jeu est une limite administrative interne qui a toutefois pu être frontière (1870-1919). Un autre cas, au moins, sera également abordé dans cette perspective : celui du roumain, à travers les représentations dont il fait l'objet sous différents contenus sémantiques

"Reflux et flux de langues minoritaires"

L'autre profil de marge linguistique provient du reflux d'une langue de son aire traditionnelle d'usage, qui peut aussi faire l'objet d'un retour sous des formes éventuellement nouvelles (normées, voire standardisées). Ce retour peut même dépasser l'ancienne limite d'emploi pour des raisons non plus forcément identitaires, mais aussi utilitaires. L'étude de ce profil met en jeu la mémoire des pratiques linguistiques et les représentations de la langue comme marqueur linguistique d'un espace à territorialiser. Les terrains choisis pour observer et analyser cet objet sont ceux du gallois, du breton et du basque. Ces trois terrains possèdent un capital important de distance linguistique par rapport à ceux des langues voisines. Ce ne sont pas des langues officielles d'État, mais le basque est langue officielle régionale en Espagne (Euskadi et Navarre), et le gallois jouit d'un degré élevé de reconnaissance. Autre langue celtique, le breton est loin de cette configuration, mais bénéficie du volontarisme des collectivités territoriales concernées. Dans ces trois cas, avec des modalités différentes, la langue minoritaire a connu un mouvement de reflux documenté par les linguistes et parfois présent dans la mémoire. Actuellement, à la faveur d'intérêts qui ne s'inscrivent pas uniquement dans le champ de l'identité (image économique, validation administrative), ces langues "reviennent", quoique minoritairement, dans leurs anciennes aires, voire au-delà. Cela peut se faire de façon

programmée ou à la demande de néolocuteurs qui contribuent à donner une physionomie particulière aux zones concernées dont les délimitations anciens se sont estompés ou ne sont plus valides au regard des représentations actuelles.

Le cas gallois vaut ici illustration du type de contexte que nous rencontrerons pour la réalisation de ce sous-thème. L'existence d'une frontière comme métaphore, fixée au XVI^e siècle, a permis aux Gallois d'explorer leur expérience de "marge" par rapport à l'Angleterre à travers des interfaces tels que la nationalité, la langue et, aujourd'hui, la gouvernance du pays. Cette frontière a également suscité la mise en relief de traits distinctifs comme la langue et la culture que celle-ci véhicule. Le *Welsh Language Board* (*Bwrdd yr Iaith*, 1988), chargé de la promotion du gallois, compte parmi ses activités l'analyse des usages et de la transmission de la langue. Un nombre croissant de personnes s'identifient comme galloises. Il y a un mouvement vers la polarisation d'une identité nationale devenue plus attrayante et plus forte chez les jeunes³. D'autres travaux de ce Conseil sont centrés sur les marges "intérieures" parfois territorialisées. Le *Center for Border Studies* (Univ. de Glamorgan) s'intéresse à la frontière anglo-galloise proprement dite. Les flux et reflux identitaires le long du Mur d'Offa sont à l'origine de ce centre de recherche. Une équipe pluridisciplinaire s'interroge sur la nature de ce "*Border Country*", ses habitants et les représentations qu'ils se font de leur identité. Nos recherches de terrain et les analyses qui en découleront impliqueront des contacts de travail avec les deux organismes sus-mentionnés.

Notions de référence (liste indicative)

<p>Pour la thématique "Notion de langue minoritaire et notions associées : usages en Europe"</p> <p>Langue minoritaire Langue régionale Langue propre Langue moins répandue Langue de migrants Langue d'immigration Langue sans territoire Langue de diaspora Langue collatérale Langue additionnelle Langue principale</p> <p>Langue maternelle Langue première Langue vernaculaire</p> <p>Dialecte Patois Etc.</p>	<p>En outre, pour la thématique "Marges linguistiques", il convient de rajouter :</p> <p>Marge territoriale Frontière Confins Marche Territoire</p> <p>Variation linguistique Langue par élaboration Aménagement linguistique Standardisation linguistique Etc.</p>
--	---

• Objectifs

Nous présenterons ici essentiellement les objectifs de la première thématique dans la mesure où c'est celle qui fait le plus appel à une programmation des travaux et à une coordination patiente en vue de poser des bases pour une activité à moyen terme de type observatoire (cf. supra "Priorités régionales").

³ R. Wyn Jones et R. Scully, chercheurs à l'Institute of Welsh Politics à l'University of Wales Aberystwyth, font part de ces résultats dans "National Identity in Post-Devolution Wales" in *Devolution : What Difference Has It Made?, Interim Findings of the Devolution and Constitutional Change Programme of the ESRC*, présenté à Cardiff en mars 2003 et consultable sur le site web de l'ESRC : www.devolution.ac.uk

Il sera néanmoins attendu de la recherche correspondant à la deuxième thématique qu'elle débouche sur les éléments d'une typologie des marges linguistiques partant des exemples observables en Europe.

L'objectif du projet est de procéder à une approche comparative des contenus sémantiques et des emplois faits d'une série de notions ayant des liens avec celle, centrale, de langue minoritaire, en considérant l'aire géographique européenne au sens large. Cette recherche se décline en deux grandes catégories d'objectifs. Parmi les *objectifs premiers*, ceux qui relèvent de la bibliographie et de la documentation et de la constitution d'un corpus de textes connaissent leurs premières réalisations évoquées plus avant. Parmi les *objectifs secondaires*, depuis 2007, notre groupe a commencé à faire fonctionner un séminaire régulier (cf. calendrier des séances en annexe n° 3).

Objectifs premiers

- 1) Objectif bibliographique et documentaire ;
- 2) recueil et classement des données documentaires selon une première grille ;
- 3) analyse des données en fonction de premières pistes de réflexion avec un repérage établissant la standardisation de certaines notions, l'originalité d'autres, ou l'abandon d'autres sur des aires proprement nationales ou internationales ;
- 4) propositions pour une typologie des notions recouvrant plusieurs types de langues minoritaires en Europe ;
- 5) aréologie sémantique des notions retenues en Europe.

Objectifs secondaires

- 6) Fonctionnement d'un séminaire de recherche régulier et de journées d'étude ciblées ;
- 7) mise en place d'un observatoire de ces notions et de leur évolution en Europe.

1) Objectif bibliographique et documentaire

- Un recueil de données bibliographiques est en cours de réalisation depuis le début de l'année 2007. Il est effectué par Marie-Hélène Durrens (durrens@msha.fr), documentaliste à EEE. Il consiste en un relevé régulier de références portant d'abord sur la notion de langue minoritaire. Ce relevé a été fait dans un premier temps à partir de la documentation et de la base de données de notre fonds "Politique linguistique" (EEE-MSHA). Les notions de langue régionale, dialecte, patois - celle-ci étant de plus en plus historique ou datée - sont également retenues.

- Les langues concernées sont surtout le français, l'anglais et l'espagnol. Le catalan, dont la productivité pour ces notions est importante, sera ajoutée. L'allemand et l'italien devront l'être également. Dans la mesure de ressources supplémentaires, d'autres langues peuvent apparaître, comme le roumain ou le turc par exemple.

- Un archivage des ouvrages et documents utiles aux recherches est également mené à bien en parallèle dans le fonds "Politique linguistique" dans la mesure des possibilités budgétaires.

L'interrogation de la base de données "Politique linguistique", accessible par les adresses suivantes : <http://eee.aquitaine.cnrs.fr> et <http://www.msha.fr>, propose déjà le signalement de plus de 300 références bibliographiques uniquement pour le mot-clé "Langue minoritaire" en français. Ces documents sont consultables soit dans le Centre de Documentation de la MSHA, soit directement en ligne pour certains d'entre eux. Il est proposé aux collaborateurs du projet de bien vouloir communiquer des références (ouvrages, articles, études diverses, sous la forme de publications papier ou numériques) à M.-H Durrens (cf. *supra*). Un premier état de cette bibliographie sera établi dès que possible. Au-delà, une base de données multilingue spécifique, portant dans un premier temps sur la macro-notion de langue minoritaire, pourrait faire l'objet d'une publication numérique. D'autres bases sur la notion de langue régionale, etc., selon le même format, peuvent être envisagées avec le même support de publication.

2) Recueil et classement des données documentaires

- En même temps que ce recueil bibliographique pour lequel tous sont invités à participer en échange de disposer des états les plus récents de ses relevés, il convient d'organiser l'élaboration d'un corpus de textes contenant des attestations des notions sur lesquelles nous avons prévu de travailler. Ce corpus peut être établi en suivant le protocole qui suit :

- Notice bibliographique complète avec la ou les pagination(s) du ou des passage(s) dans le(s)quel(s) se trouve mentionnée la notion. Cette notice alimentera en outre la base de données "Langue minoritaire" suivie dans le cadre du laboratoire EEE.

- Copie papier du chapitre, de l'ensemble de l'article ou du texte à nature linguistique, juridique ou autre destinée à être archivée à l'usage du groupe de travail.
- Saisie du passage où est employée la notion retenue. Le passage doit être suffisamment long (jusqu'à environ 1000 caractères sans espaces) afin de pouvoir restituer de façon claire le contexte d'emploi de ladite notion et le sens donné qui lui est attribué. Une traduction en français (éventuellement aussi en anglais) du passage écrit dans une autre langue doit être effectuée dès que possible.
- Un repérage complémentaire doit être effectué : il consiste à noter, s'il y a lieu, à quelle autre notion ou domaine utile à nos recherches, est associée la première. Cette autre notion peut être :
 - * un autre type de langue minoritaire ;
 - * une notion juridique (par exemple : justice, droits individuels), géographique (par exemple : région, frontière), sociolinguistique (par exemple : aménagement linguistique, diglossie), ou autre.
- À partir de là, une recherche pourra être facilitée en vue d'établir une "*Table d'équivalence*" des notions dans les différentes langues concernées. Cette table d'équivalence devra soit constater la similarité des contenus sémantiques, soit déterminer les différences plus ou moins importantes qui apparaissent entre eux en fonction de traditions nationales et d'approches disciplinaires. Une des questions à préciser sera par exemple celle de l'équivalence de certaines terminologies dans des textes juridiques à portée internationale dans les différentes langues officielles de traités admises, et aussi à travers les langues de traduction correspondant aux pays contractants (cf., par exemple, le texte de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dont les versions officielles sont en anglais et en français apparaît aussi dans les langues des pays ratifiants).

• Intérêt

Le projet a, par rapport à l'état actuel des connaissances, un intérêt scientifique ambitieux mais certain : il s'agit de *croiser* les approches des différentes disciplines sur la question des langues minoritaires et de permettre ainsi de dégager une cohérence interdisciplinaire. Les différentes disciplines considérées ont travaillé sur cette problématique de façon isolée et ont développé des notions spécifiques. Lors de l'élaboration de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, la pierre d'achoppement a précisément été la dénomination de ce phénomène de minorisation linguistique, les expressions employées contenant toutes une connotation particulière. Le projet, à terme, pourra ainsi proposer une cohérence interdisciplinaire pour ce qui est de l'emploi des notions et servir utilement, à l'avenir, à la rédaction des textes nationaux, européens – voire internationaux (UNESCO) – relatifs à la problématique toujours actuelle des langues minoritaires.

• Caractère novateur

Le projet qui proposera à terme une équivalence des notions connexes à celles de « langues minoritaires » employées dans les différentes disciplines visées et donc une meilleure lisibilité interdisciplinaire présente un caractère novateur indéniable puisque cette cohérence d'ensemble n'existe pas à l'heure actuelle. Ses résultats seront un outil précieux pour les recherches à venir sur cette problématique des langues minoritaires.

L'objectif d'avancer dans les propositions pour une typologie des marges linguistiques devrait favoriser une meilleure lecture des évolutions sociolinguistiques en Europe et, sur un plan plus théorique, proposer des apports issus du terrain et de ses évolutions récentes ou en cours pour appréhender la notion même de langue dans une acception linguistique très large.

• Méthodologie utilisée

La mise en œuvre de ce projet est l'occasion d'expérimenter une méthode interdisciplinaire de travail. Dans les deux axes du projet, notre méthode de travail va privilégier pour le recueil des données, des missions sur le terrain avec des informations recueillies auprès d'acteurs impliqués et le dépouillement et le recueil de sources premières. Chacun des laboratoires impliqués précisera, au cours des séminaires de travail, les notions et les outils propres à sa discipline.

Il s'agira d'échanger et de confronter les informations et les résultats obtenus. La pluridisciplinarité doit amener un croisement des regards, des outils et des méthodes. Le projet s'organise ainsi autour de

rencontres scientifiques (séminaires) regroupant les différents chercheurs impliqués ainsi que des acteurs extérieurs.

Il sera alors possible de proposer une table d'équivalence des notions connexes à celles de langues minoritaires dans les différentes disciplines et d'établir ainsi une grille de lecture pluridisciplinaire. En liaison avec le corpus de textes et la table d'équivalence des notions, les approches relevant de plusieurs secteurs des sciences du langage et du droit seront appliquées non séparément mais dans un rapport de réciprocité. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux menés à l'occasion des séminaires réguliers de travail pourront être dégagés et validés certains des aspects positifs de notre méthode interdisciplinaire. Les résultats du projet seront, par ailleurs, valorisés à travers l'organisation de manifestations scientifiques (journées d'études et colloque) et la publication d'ouvrages et d'articles.

• **Justification des moyens sollicités**

Compte tenu de la méthodologie retenue et de la spécificité des contraintes qui pèsent sur la recherche en sciences humaines et sociales, l'essentiel des moyens sollicités concernent le fonctionnement.

- Le premier poste de dépenses sollicité est celui concernant les allocations de thèses et de post-doc. Dans le cadre du projet proposé, deux demandes d'allocation de thèse et une demande de post-doc sont présentées. Ces demandes sont justifiées tant par la difficulté d'obtenir de tels financements auprès du Ministère et du CNRS que par la nécessité de mener des recherches approfondies sur des sujets particulièrement porteurs.

- Le deuxième poste de dépenses sollicité, les frais de missions, tient à la nature même du projet et a trait au financement des déplacements nécessaires : enquêtes de terrain, dépouillement d'archives, préfiguration d'un réseau européen de recherche, participation à des colloques organisés par des établissements de recherche français et européens sur la thématique du projet.

- Le troisième poste de dépenses sollicité, les prestations de services, est lui aussi justifié par la nature même du projet : le projet portant sur les langues minoritaires et couvrant l'Europe, il sera nécessaire de recourir à des traductions.

- Le quatrième poste de dépenses sollicité concerne le financement des manifestations scientifiques (journées d'études, colloque) qui viendront valoriser les travaux menés. S'ajoute à ce poste de dépenses celui relatif aux publications des actes de ces manifestations et d'ouvrages individuels ou collectifs.

- Le reste des dépenses sollicitées concerne davantage les frais de fonctionnement proprement dit : documentation, fournitures et petits consommables strictement nécessaires au projet.

• **Phasage et calendrier**

L'équipe du projet s'est constituée au cours de l'année 2007 et a d'ores et déjà commencé ses travaux. Ci-joint le calendrier des séminaires passés et le calendrier prévisionnel des séminaires à venir et manifestations scientifiques envisagées.

*** Pour la première thématique :**

Outre l'accent qui sera mis en 2008 et 2009, en particulier sur les missions et les dépouillements de documentations spécialisées, certaines manifestations sont programmées ou pré-programmées :

2008, pour le séminaire mensuel :

- 21 janvier :

WALTON Martin : « Les langues en Irlande ».

11 février :

BERTILE Véronique : « Langues minoritaires et Constitution en Italie ».

- 10 mars :

BENJELLOUN Sandrine : « Présentation introductive des langues en situation minoritaire, de leur catégorisation et de leur non-catégorisation au sein de l'espace réunionnais. Débat autour des enjeux et des perspectives de recherche interdisciplinaire ».

- 14 avril :

LEJEUNE Sylvie : « Traitement des langues régionales dans la toponymie institutionnelle en France ».

- 23 juin :

BLAIR Philip : « Les notions de langue régionale et de langue minoritaire au Conseil de l'Europe »

- Automne :

Organisation d'une première journée d'études.

2009

- Automne :

Organisation d'une seconde journée d'études.

2010

- Printemps 2010 :

Organisation d'un colloque.

*** Pour la deuxième thématique :**

L'accent sera également mis pour cette deuxième thématique en 2008 et 2009 sur les missions et les dépouillements de documentations spécialisées. Deux journées d'études sont en outre prévues (date à préciser) pour le premier semestre de 2009.

• Bibliographie indicative :

- Aitchison, J.W. & Carter, H., *Language, Economy and Society. The Changing Fortunes of the Welsh Language in the Twentieth Century*. Cardiff : UWP, 2000.

- Aizpurua, X. *Euskararen Jarraipena = La continuidad del euskera = La continuité de la langue basque*. Vitoria-Gasteiz : Gobierno vasco, 1995.

- Bertile, V. *Langues régionales ou minoritaires et Constitution. France, Espagne, Italie*. Bruxelles : Bruylant, à paraître.

- Bothorel-Witz, A. & Hutz, D. "La place de l'allemand en Alsace : entre "imaginaire" et réalité", in : C; Clairis, D. Costaouec, J.-B. Coyos (éds.). *Langues et cultures régionales de France. État des lieux, enseignement, politiques*. Paris : L'Harmattan, 1999, pp. 85-103.

- Brun-Trigaud, G. *Le Croissant : le concept et le mot : contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIXe siècle*. Lyon : Université Jean Moulin/Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, 1990.

- Cerquiglini, B. (dir.). *Les langues de France*. Paris : PUF, 2003.

- Corblin, F. *Représentation du discours et sémantique formelle*. Paris : PUF, 2002.

- Dilans, G. *The Latgalian language : a variety of Latvian in process of legitimisation*. Odense : University of Southern Denmark, 2002.

- Guillourel, H. & Koubi G. (dirs.). *Langues et droit : langues du droit, droit des langues*. Actes du colloque, Univ. Paris 10, 22-24/10/1998. Bruxelles : Bruylant.

- Hernández Campoy, J. M. *Geolingüística. Modelos de interpretación geográfica para lingüistas*. Murcia : Universidad, 2001.

- Jimeno Jurío, J. M. *Navarra. Historia del Euskera*. Tafalla : Txalaparta, 1997.

- Jones, M., *Le Royaume désuni - Angleterre, Irlande, Ecosse, pays de Galles. Introduction à la dévolution*, Paris : Ellipses, 2003.

- Krasteva, Anna. "Les Bulgares musulmans : une identité crucifiée". *Cahiers balkaniques*, n° 25 1998 (Actes du colloque *Les oubliés des Balkans*, du 24 au 26/10/1997, INALCO), pp. 27-39.

- *La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la France. Quelle(s) langue(s) pour la République ? Le dilemme « diversité/unicité »*, Colloque organisé par le Conseil de l'Europe et l'université Robert Schuman de Strasbourg, Strasbourg, 11 et 12 avril 2002, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003.

- Laponce, J. A. *Langue et territoire*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1984.

- Markou, K. "Les pomaques de Thrace grecque et leurs choix langagiers". *Études balkaniques*, n° 9, 2002, pp. 43-51.

- Mortureux, M.F. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Sedes, 1997.

- Viaut, A. "La frontière linguistique de la ligne à l'espace : éléments pour une schématisation". *Glottopol revue de sociolinguistique en ligne*, n° 4, 2004. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_4/gpl402viaut.pdf
- Viaut, A. (dir.). *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*. Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007.
- Williams, C. H., (ed.) *Language Revitalization : Policy and Planning in Wales*. Cardiff : University of Wales Press, 2000.

I – Personnels impliqués dans le projet par laboratoire

Il vous est demandé de fournir le nom, la qualification (enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, ingénieur, technicien, administratif,...), et le courrier électronique de chaque membre prenant part au projet de recherche, en classant par laboratoires et équipes de recherche, ainsi que le taux de participation de chaque laboratoire partenaire.

Deux équipes interviendront à titre principal et à égalité dans la réalisation du projet : le laboratoire EEE et le CRDEI. Le pôle bordelais du CLLE-ERSS interviendra également à titre complémentaire.

Laboratoire 1 : Europe, européanité, européanisation (EEE, UMR 5522, CNRS-Université Montaigne-Bordeaux III)

- DURRENS Marie-Hélène, documentaliste, durrens@msha.fr
- JONES Moya, professeur, moya.jones@wanadoo.fr
- MALTONE Carmela, maître de conférences, carmela.maltone@free.fr
- PAILHÉ Joël, Professeur, Joel.Pailhe@msha.fr
- ROLLAN Françoise, directeur de recherche CNRS, Francoise.Rollan@msha.fr
- SCURTU Natalia, doctorante, nscurtu@free.fr
- VIAUT Alain, chargé de recherche CNRS, Alain.Viaut@msha.fr
- WALTON Martin, maître de conférences, martin.walton@u-bordeaux4.fr
- BENJELLOUN Sandrine, doctorante, sandrine.benjelloun@voila.fr (membre associé)
- GUILLOREL Hervé, chargé de recherche CNRS, herveg@u-paris10.fr (membre associé)
- LEJEUNE Sylvie, IGN, sylvie.lejeune-modi@wanadoo.fr (membre associé)

Laboratoire 2 : Centre d'Études et de Documentations Européennes et Internationales (CRDEI, EA 506, Université Montesquieu-Bordeaux IV)

- ALVES Carlos, maître de conférences, carlos_manuel_alves@hotmail.com
- BERTILE Véronique, maître de conférences, vbertile@free.fr (membre associée)
- DUBOS Olivier, Professeur, o.dubos@free.fr
- EFTIMIE Alexandra, doctorante, alex_cri_ro@yahoo.com
- FINES Francette, maître de conférences, fines@u-bordeaux4.fr
- GAUTIER-MELLERAY Marie, Professeur, gautiermc@hotmail.com
- GAUTHIER Catherine, maître de conférences, gauthierc@modulonet.fr
- GICQUEL Héloïse, doctorante, gicquel.heloise@orange.fr
- LANKARANI Leila, maître de conférences, l.lankarani@9online.fr
- LAVAL Pierre-François, doctorant, pierre.francois-laval@numericable.fr
- MACOVEI Oana, doctorante, oanamacovei@yahoo.com

Laboratoire 3 : CLLE-ERSS (Cognition langues langage ergonomie, Équipe de recherche en syntaxe et sémantique), Pôle de Bordeaux (UMR 5263, CNRS-Universités Toulouse II / Bordeaux III)

- BASSAC Christian, maître de conférences - HDR, bassac@u-bordeaux3.fr
- BUSQUETS Joan, maître de conférences, busquets@u-bordeaux3.fr
- TAÏS Olivier, doctorant, olivier.tais@gmail.com

Se sont également engagés à participer à la réalisation de ce projet :

- ARLETTAZ Jordane, docteur en droit, Université Montpellier I, jordane.arlettaz@voila.fr
- BLAIR Philip, directeur des Institutions démocratiques auprès du Conseil de l'Europe, philip.blair@coe.int
- ITÇAINA Xabier, chargé de recherche CNRS (SPIRIT UMR 5116), x.itcaina@sciencespobordeaux.fr
- SARPOULET Jean-Marie, chargé de mission d'inspection pour l'occitan dans les Académies de Bordeaux et de Limoges, JeanMarie.Sarpoulet@ac-bordeaux.fr
- VERSEL Martine, maître de conférences (ISIC, équipe IMAGINES, U. Bordeaux 3), Martine.Versel@u-bordeaux3.fr

Seront sollicités pour leurs compétences particulières des chercheurs représentant des laboratoires différents :

- COUROUAU Jean-François, PRAG-HDR, (LAHIC, CNRS-EHESS), Toulouse - Le Mirail.
- GARDY Philippe, directeur de recherche CNRS (LAHIC, CNRS-EHESS), Bordeaux.
- MARTEL Philippe, chargé de recherche CNRS (LAHIC, CNRS-EHESS), Montpellier.

Personnes et équipes étrangères contactées ou prévues :

- BUROV Ivailo et JETCHEV Gueorgui, prof. Linguistique, Université St Clément d'Ohrid, Sofia (Bulgarie).
- Center for border studies, Université de Glamorgan (Royaume-Uni).
- CHYLINSKI Ewa, European Centre for Minority Issues, Flensburg (Allemagne).

- CICHON Peter, CZERNILOFSKI Barbara, KREMnitz Georg, Institut de Romanistique ; BESTERS-DILGERS Juliane, Département d'Études slaves, Université de Vienne (Autriche)
- GROPPi Tania, professeur de Droit, Université de Sienne (Italie).
- MILLAN i MASSANA Antoni, professeur de Droit, Université Autonome de Barcelone (Espagne).
- PAPOULIDIS Kiriakos , maître de conférence de grec, Université de Poznan (Pologne).
- POKECZ KOVACS Attila, professeur de Droit, Université de Pecs (Hongrie).
- Université russe de l'Amitié des peuples, Moscou (Russie).

 **Moyens de recherche des équipes participantes utilisés dans le cadre du projet**

(liste du matériel lourd en propre ou en commun)

Pas de matériel lourd.

II – Thèses, DEA, Publications, moyens de recherche (pour les trois dernières années)

Thèses se rapportant au projet dans les équipes impliquées :

Sujet de thèse, nom de l'Etudiant et du Directeur de Thèse. Seules les thèses encadrées dans le cadre des équipes intervenant dans le projet de recherche sont à considérer.

- *L'aménagement linguistique du roumain en République de Moldavie, Natalia SCURTU, sous la direction de Alain VIAUT*

DEA se rapportant au projet uniquement :

Sujet de DEA, nom de l'Etudiant

- *Stratégies parentales et pratiques linguistiques des jeunes migrants maghrébins (3ème génération), Lekrim OUAHIOUNE*
- *Représentations et attitudes linguistiques de descendants de migrants portugais (Angoulême), Antoine PASCAUD*

↪ Nombre de publications récentes (3 dernières années) des équipes intervenant dans le projet :

Publications dans revues à comité de lecture	72
Communications	84
Conférences - invités	11
TOTAL	167

☞ Liste des publications se rapportant au projet de recherche réalisées par les intervenants dans le projet (3 dernières années)

Livres, revues, communications publiés ou à paraître se rapportant au projet de recherche

• **BENJELLOUN Sandrine**

- « Quelle est la place de l'étude des langues en géographie ? », in VIAUT A. et BENJELLOUN S. (dir), *Langues et Espaces*, Actes de la journée d'étude (Laboratoires Espaces, Nature et Culture et EEE), Bordeaux, MSHA, 9 mars 2007, à paraître.
- *Langues et identités des espaces créolophones insulaires de l'océan Indien. Etude comparative des archipels des Seychelles, des Mascareignes et des Chagos. Essai de géographie linguistique*, Thèse en cours de réalisation, sous la direction de J.-P. AMAT et sous la codirection de A. VIAUT, Université Paris IV.
- « Le créole chagossien, marqueur identitaire d'une quête territoriale », *Discours et écritures dans les sociétés en mutations*, Colloque jeunes chercheurs, Centre d'Etudes sur les Nouveaux Espaces Littéraires, Université Paris XIII, 13 et 14 janvier 2006, Paris, L'Harmattan, en cours de publication.
- « La place des langues dans l'analyse du fonctionnement spatial : la mise à jour d'interactions systémiques. Etude de cas de la commune de Saint-Paul de La Réunion », Bordeaux, *Cahiers d'Outre-Mer*, 2006, 20 p.
- *Langues/espace/identité : essai de conceptualisation. Le Sud Sauvage de l'île de La Réunion, une marge linguistique et identitaire. Etude comparative des communes de Petite-Île, Saint-Joseph et Saint-Philipp.*, Mémoire de DEA, Géographie, sous la direction de SANGUIN A-L., Université Paris IV, 2005, 203 p.

• **BERTILE Véronique**

- *Langues régionales ou minoritaires et Constitution – France, Espagne et Italie*, Bruylant, Coll. Droit public comparé et européen, à paraître.
- « Article IV-448 "Textes authentiques et traductions" », in DUBOS O. (dir), *Commentaire du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe*, Litec, à paraître.
- « L'approche juridique du rapport langue/espace », in VIAUT A. et BENJELLOUN S. (dir), *Langues et espaces*, à paraître.
- « Le statut juridique des langues à La Réunion : perspectives nationales et européennes », Communication au colloque pluridisciplinaire et international organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de La Réunion, *L'écriture et la construction des langues dans le sud-ouest de l'océan Indien*, 5-6 octobre 2005, actes en cours de publication.

• **BUSQUETS Joan**

- « Discourse Contrast: Types and Tokens », in Aurnague, M., K. Korta and J. M. Larrazabal (eds.) *Language, Representation, and Reasoning*. Bilbao : UPV-EHU, 2007, pp. 103-123.
- « Stripping and VP-Ellipsis in Catalan : What is Deleted and When ? », *Probus*, 2006, 18(2), pp. 159-187.
- « A propos de *fer-ho* (le faire) anaphorique en catalan », in *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Lambert, F. & Nolke, H. (eds.), Presses Universitaires de Rennes, Col. Rivages linguistiques, 2005, pp. 45-54.

• **GUILLOREL Hervé**

- *Marqueurs linguistiques de l'espace et diversité des pratiques langagières : enjeux théoriques, sociolinguistiques et politiques*, Bruxelles, Bruylant, à paraître.

- "Linguistic democracy : from theory to practice", in *International Political Science Association (IPSA) 20th World Congress*, 2006, RC50 Language and Politics IPSA abstracts, Fukuoka Japon, à paraître.
- « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », in Viaut, A. (dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, pp. 167-186.
- « Démocratie, territoire et langue dans la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », *Lengas, revue de sociolinguistique*, 2006, n°59, pp. 37-50.

- **PAILHÉ Joël**

- « Enquête Famille, transmission intergénérationnelle des langues régionales et de l'immigration, mobilité de la population », in Viaut A. et Benjelloun, S. (dir), *Langues et Espaces*, actes de la journée d'étude (Laboratoires Espaces, Nature et Culture et EEE), Bordeaux, MSHA, 9 mars 2007, à paraître.
- « Géographie des langues : problématique et application », in A. Viaut (dir), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, pp. 65-85.

- **ROLLAN Françoise**

- « Les territoires linguistiques des Kurdes », in Viaut, A. et Benjelloun, S. (dir), *Langues et Espaces*, actes de la journée d'étude (Laboratoires Espaces, Nature et Culture et EEE), Bordeaux, MSHA, 9 mars 2007, à paraître.
- « La transmission de la langue dans la communauté kurde de France » (avec Akin, S.), *Revue d'Etudes Kurdes*, en cours de publication.
- « Politiques linguistiques et frontières en Asie centrale ex-soviétique », *Lengas revue de sociolinguistique*, 2006, n°60, pp.143-171.

- **VIAUT Alain**

- *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires* (dir), Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, 489 p.
- Coordination et introduction du dossier *Politiques linguistiques et frontières dans les pays de l'Est et de l'ex-Union soviétique*, *Lengas revue de sociolinguistique*, 2006, n° 60, pp. 93-97.
- Coordination et introduction du dossier *La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la territorialité linguistique*, *Lengas revue de sociolinguistique*, 2006, n° 59, pp. 7-10.
- « La dimension spatiale des langues et ses déclinaisons : approche sociolinguistique », in Viaut A. et Benjelloun S. (dir), *Langues et Espaces*, actes de la journée d'étude (Laboratoires Espaces, Nature et Culture et EEE), Bordeaux, MSHA, 9 mars 2007, à paraître.
- « La représentation du gascon en Aquitaine », in *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet*, Bordeaux : Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, 2007, pp. 237-254.
- « Le territoire linguistique et ses limites », in : *Variable territoriale et promotion des langues*, sous la direction d'A. Viaut, Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, pp. 47-64.
- « La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires face aux dialectes et langues "collatérales" », in *Images et dynamiques de la langue. Poitevin-saintongeais, français et autres langues en situation de contact*, sous la dir. de Liliane Jagueneau, Paris : L'Harmattan, 2006, pp. 27-44.
- « La représentation du standard dans les langues minorées à travers ses fonctions intégrative et séparatrice », in *Entgrenzungen für eine Soziologie der Kommunikation. Festschrift für Georg Kremnitz zum 60. Geburtstag*, Wien : Praesens, 2005, pp. 88-103.

- « L'occitan, sa diversité et son enseignement », *Revue de l'Université de Moncton*, n° hors série *Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal / Sociolinguistics, linguistics and teaching of languages in multilingual and multidialectal contexts*, 2007, pp.131-144.
- « La région dans l'émergence linguistique et la langue dans l'émergence régionale en Europe ». *Allemagne d'aujourd'hui*, hors-série *Identité et question régionale en Europe*, 2007, pp. 45-61.
- « Les langues "historiques de l'Europe" et la Charte européenne des langues », *Lengas revue de sociolinguistique*, 2006, n° 59, pp. 67-81.
- « Les langues de diaspora et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », in *Europe's diasporas and european citizenship conference* (Barcelone, 27-29/01/2005), Bruxelles, International Yehudi Menuhin foundation, pp. 85-96. http://www.menuhin-foundation.com/diasporas_conference/rubrique.php3?id_rubrique=6

- **WALTON Martin**

- Avec Vinet, D., Barrault-Méthy, A-M. et Cuenca de la Rosa, J., « The European Language Portfolio : Its Role and Potential in University Language Learning. Présentation du E-portfolio européen de langues », in Actes du colloque de la *Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur*, CercleS, juin 2007, Dublin, University College Dublin, (<http://langues.u-bordeaux4.fr/e-pel/index.html>)